



Les agents de gardiennage sont toujours activement recherchés en Belgique. Et davantage même depuis la crise du coronavirus.

Maude DESTRAY

Responsable de la protection de lieux publics ou privés, de biens ou de personnes, l'agent de gardiennage prévient tout acte de malveillance. Son travail s'articule autour de trois axes: la surveillance, la vérification et le contrôle d'accès. Depuis plusieurs années, le secteur souffre d'un manque de personnel qualifié, et la crise du coronavirus n'a fait que creuser encore un peu plus la demande.

Théorie et pratique

Mais comment devient-on agent de gardiennage? Quelles sont les conditions d'accès au métier? On fait le point avec Aurélie Syne, directrice du centre de formation de Protection Unit, société de gardiennage.

« Chez Protection Unit, nous offrons toute une série de formations qui donnent accès à la profession d'agent de gardiennage. Mais également des formations qui se concentrent sur certaines spécificités du métier. » Au total, 139 heures de formation sont nécessaires en plus des périodes d'examens pour devenir agent de gardiennage.

L'enseignement est scindé en deux parties, la première s'attachant à la théorie, qui concerne tous les droits et la réglementation du secteur, la seconde proposant pour sa part des cours plus pratiques tels que l'approche psychologique à adopter ou le secourisme. « Nous avons deux centres de formation, l'un à Liège, l'autre à Wavre. Mais il est aussi possible de donner les formations directement sur les sites de nos clients. Puis, bien sûr, il faut réussir l'examen du Selor qui donne accès à la profession. »

Quelles conditions?

Aucun diplôme n'est requis pour devenir agent de gardiennage, par contre, certaines obligations légales doivent être respectées. « Il faut fournir une copie de sa carte d'identité et un extrait de son casier judiciaire datant de moins de six mois. Il faut également avoir la nationalité européenne, avec une exception pour les Suisses qui peuvent être candidats. Par contre, depuis le Brexit, les Anglais ne peuvent plus se présenter. Et il faut avoir 18 ans. Même si la formation peut être commencée avant la majorité. »

Car désormais, il existe une possibilité d'effectuer une septième technique de qualification dans l'enseignement secondaire, avec l'option sécurité et métiers de la prévention. Mais chez Protection Unit, tous les candidats ont plus de 18 ans.

Quant aux préjugés selon lesquels une femme n'aurait pas sa place dans le secteur, mieux vaut les balayer. « Le métier n'est pas du tout réservé qu'aux hommes. C'est un a priori qu'il faut casser. Pour tous les contrôles d'accès, il y a des palpations éventuelles et on fait du "sexe pour sexe", donc forcément, nous avons besoin de femmes. Même si aujourd'hui, leur nombre reste relativement peu élevé. »

www.protectionunit.com